

Il existait des protections rudimentaires : cupule de plomb pour le tube, paravent pour le manipulateur, gants et tablier plombés.



De format 17,5 x 24,5, "Je sais tout", revue illustrée d'environ 120 pages, créée par Pierre Lafitte en 1905, paraissait le 15 du mois. Elle disparaîtra en 1939.

recherche sur le radium, Marie Curie et sa fille Irène, ont accumulé les expositions aux rayons ionisants X et gamma du radium. Le résultat pour l'une et l'autre a été un décès prématuré par développement d'une leucémie radio-induite. Marie est décédée en 1934 à l'âge de 66 ans, sa fille Irène en 1956, elle avait 58 ans.

Dans la hâte, les protections étaient parfois 'court-circuitées'. Manipulateurs et médecins travaillaient directement en présence des rayons, directs ou diffusés.

L'urgence de sauver la vie des soldats était prioritaire.

Le personnel médical qui opérait au contact des blessés a reçu des doses cumulées très importantes au cours d'interventions successives. Le 'martyrologue' des médecins et scientifiques qui développent des radiodermites, sont amputés ou meurent prématurément se révèle au début des années 1920.

Cette douloureuse expérience fait prendre conscience du réel danger des rayons X et des rayons gamma et contribue à la sécurisation du matériel et à la protection du personnel.

Actuellement, dans la grande majorité des cas, le personnel (manipulateurs et médecins) n'intervient pas au contact du patient.

Le matériel télécommandé, la scopie télévisée permettent de travailler à l'abri, derrière un paravent en verre plombé. Lorsque le médecin doit pratiquer des interventions sur le patient, il est protégé par un tablier et des lunettes, il se guide sur écran TV et n'est jamais positionné dans le champ direct des X.

Pour conclure, pendant toutes ces années de guerre et aussi, au cours de leurs travaux de recherche sur le radium, Marie Curie et sa fille Irène, ont accumulé les expositions aux rayons ionisants X et gamma du radium. Le résultat pour l'une et l'autre a été un décès prématuré par développement d'une leucémie radio-induite. Marie est décédée en 1934 à l'âge de 66 ans, sa fille Irène en 1956, elle avait 58 ans.

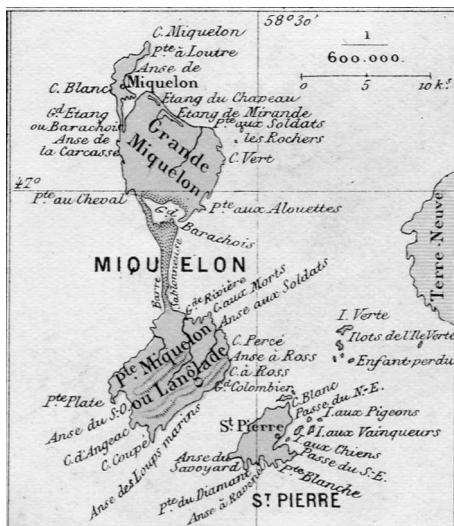
Jean-Claude BOSSARD

PAUSE LITTÉRAIRE ...

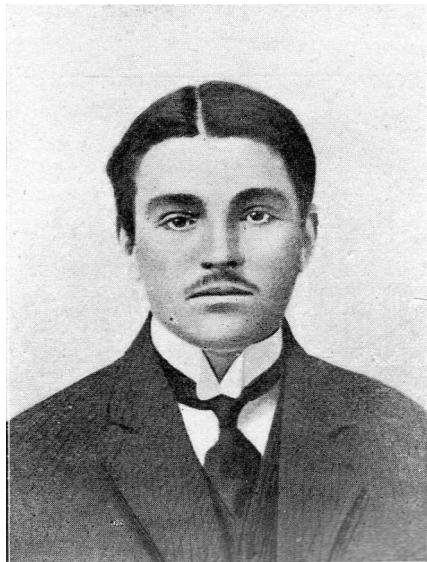
« Une société où la distinction personnelle a peu de prix, où le talent et l'esprit n'ont aucune cote officielle, où la haute fonction n'ennoblit pas, où la politique devient l'emploi des déclassés et des gens de troisième ordre, où les récompenses de la vie vont de préférence à l'intrigue, à la vulgarité, au charlatanisme qui cultive l'art de la réclame, à la rouerie qui serre habilement les contours du Code pénal, une telle société, dis-je, ne saurait nous plaire ».

De qui est-ce ?

(Solution de la devinette p 17)



Saint-Pierre-et-Miquelon et rade de Saint-Pierre en 1890



De Saint-Pierre à Saint-Malo
autour de
Paul Daygrand

Ancien élève du lycée de garçons
Engagé volontaire décédé dans l'Argonne
l'année de ses 19 ans



Catharine et Tilana
Jacqueline Le Carduner
Michel Le Carduner
& Agnès Thépot

Propriété
Publique

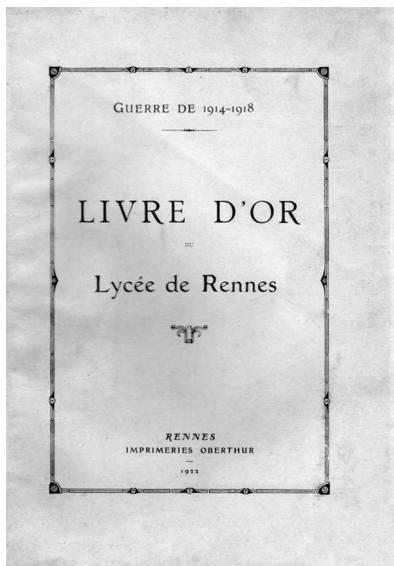
AVERTISSEMENT

Cet article prend sa source dans les recherches menées par CATHARINE et TILANA, deux élèves du lycée Zola, aujourd'hui en Terminale S.

Recherches effectuées en 2013-2014 sous la direction de leur professeur Jacqueline LE CARDUNER et portant sur le "LIVRE D'OR du lycée de Rennes" (voir l'Echo des Colonnes, n° 46, février 2014, p 20 et photo de droite)

Autour de Paul DAYGRAND ancien élève du lycée de Rennes, soldat engagé, mort pour la France

LES RAISONS D'UN CHOIX



"SUR LES TRACES DE NOTRE CAMARADE PAUL, TOMBE POUR LA FRANCE EN 1915" tel est le titre qu'ont donné CATHARINE et TILANA au résumé de leurs recherches. Elles s'en expliquent dans l'introduction du document qu'elles ont bien voulu nous confier :

"Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, nous avons décidé de participer aux recherches sur les élèves du Lycée Emile Zola, anciennement appelé Lycée de Rennes, ayant participé à la guerre 14-18. Nos recherches s'appuient sur le livre d'or du lycée édité en 1922, où nous avons relevé chaque information concernant les élèves partis à la guerre afin d'en faire des statistiques."

Lors de nos recherches, nous avons été concernées par les vies des anciens élèves devenus des soldats. [Nous avons] jugé utile d'approfondir les informations [laissées sur l'un d'eux]. Nous nous sommes intéressées à un élève nommé Paul Daygrand. [Et de fait], nous avons retrouvé de nombreuses informations lors de nos recherches sur internet et aux archives".

Qu'est-ce qui a attiré ces jeunes filles vers Paul Daygrand dont la photo (en buste et en civil) figure, en page 64 du Livre d'Or ?

- sa jeunesse à n'en pas douter ... mais Jules Delalande dont le portrait figure sur la page d'à côté est plus jeune encore. Il n'a pas – il est vrai - le même regard mélancolique.
- le fait que, devançant l'appel, il se soit engagé, est un acte qui interroge : *"c'est un jeune homme qui s'engage pour la guerre. Il est courageux d'avoir pris cette décision qui changera le cours de sa vie. Il n'était pas destiné à la vie militaire, en effet il n'était pas formé dans des écoles militaires"*. De fait, en 1913-14, bac en poche, Paul Daygrand est "étudiant".
- sa naissance, hors de métropole, dans le lointain territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon avait également de quoi attirer l'attention de jeunes filles dont les familles étaient originaires de pays lointains.
- et comme leur professeure avait un correspondant à Saint-Pierre-et-Miquelon en la personne de son oncle cela a certainement conforté leur choix.

PAUL, LE PREMIER MORT DE SAINT-PIERRE

Plaçant nos pas dans les leurs¹, pour compléter leur travail, nous avons pu vérifier que Paul Daygrand était bien né le 7 mars 1896 à Saint-Pierre.

¹ Pour Saint-Pierre et Miquelon elles se sont servi d'un livre, *Saint-Pierre et Miquelon, histoire de l'archipel et de sa population*, par Andrée Le Bailly et Roberte Béchet, Editions J.J.O., Saint-Pierre et Miquelon, 1988. et de nombreux sites dont : <http://www.arche-musee-et-archives.net/fr>. et <http://grandcolombier.pm/2008/09/29/liste-des-contingents-de-saint-pierre-et-miquelon/>

Il est le second d'une fratrie de cinq garçons nés successivement en 1893 (Gustave), 1896 (Paul), 1898 (Gabriel), 1903 (Georges) et 1904 (Pierre) du mariage de Gustave Daygrand (né à Dax en 1858), avec une fille de Saint-Pierre, de 15 ans sa cadette, nommée Adèle Dupont.

Adèle n'est autre que la fille de Jean-Jacques Dupont, pêcheur devenu négociant, qui exerça successivement les fonctions de maire de Saint-Pierre, Président de la Chambre de Commerce, Président du Conseil général et délégué au Conseil supérieur des colonies².

Au recensement de 1902, Gustave Daygrand est qualifié de "négociant" et loge à son domicile de la rue de Sèze outre un employé qui n'est autre que son beau-frère, une domestique qui vient de la grande île voisine de Terre Neuve.

Au recensement de 1907 il est enregistré comme "armateur" et le domestique de la maison située rue Nielly, est originaire de Pouldouran près de Tréguier. Deux des enfants sont notés "absents" : Gustave l'aîné, qui a 14 ans, et Paul qui en a 11, sont en effet, cette année-là, élèves au lycée de Rennes³. Quatre ans plus tard, on ne retrouve plus trace de la famille Daygrand dans le recensement de Saint-Pierre.

Ayant localisé les tombes de Paul et de son frère Gabriel (1898-1926) au cimetière de Rocabey à Saint-Malo, nos enquêtrices avaient logiquement supposé que la famille était venue vivre à Saint-Malo.

Nous l'y retrouvons effectivement en 1911, recensée rue de la Motte. Daygrand père y est de nouveau qualifié de "négociant".

Cette année scolaire là (1910-1911) Paul Daygrand est en seconde au lycée de Rennes. C'est un élève particulièrement brillant⁴.

Il passera avec succès en 1912 son baccalauréat première partie (latin - langue vivante) et – nous disent Tilana et Catharine – obtiendra "son baccalauréat deuxième partie (philosophie) en 1913 avec mention 'assez bien' sur 33 lauréats⁵ dont Georges Chalmel, un élève également [mort] à la guerre⁶. Son frère Gustave a [aussi] passé son baccalauréat de philosophie⁷".

Paul perd sa mère l'année suivante, le 10 mars 1914. Il vient juste d'avoir 18 ans.

Il lui reste moins d'un an à vivre.

La crise de juillet 1914 entraîne la France dans la guerre les 2 et 3 août et les pertes de "la guerre de mouvement" sont tout de suite effroyables.

Le 5 septembre, Paul qui est né le 7 mars 1896 - et fait donc partie de "la classe 16" - se présente au centre de mobilisation de la mairie de Saint-Malo. Sur sa fiche matricule⁸ on lit qu'il mesure 1,70 m, qu'il a les cheveux noirs, le front saillant, un nez rectiligne et des yeux "roux" (comprenez marron clair).

"Engagé volontaire pour la durée de la guerre" et doté du baccalauréat (niveau d'instruction 5⁹), il fait rapidement ses classes au 65^{ème} régiment d'infanterie et monte en grade. De soldat de 2^{ème} classe, il devient caporal le 7 novembre et sergent le 24 décembre. Versé au 51^{ème} RI, Paul, le 16 janvier 1915, prend le chemin de l'Argonne, à l'est de Reims, pour rejoindre son unité.

Le 21 février, ordre est donné au régiment de monter en première ligne avec comme objectif d'enlever jusqu'à la cote 196, une succession de tranchées allemandes situées au nord-est du Mesnil-Les-Hurlus, dans un secteur où opèrent les unités de la Garde du Kronprinz.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort à Saint-Pierre et Miquelon de M. Jean-Jacques Dupont, ancien négociant, beau-père de M. Daygrand, armateur à St-Malo.

M. Dupont avait été successivement maire de St-Pierre, président de la Chambre de Commerce, président du Conseil général et délégué au conseil supérieur des colonies.

Nous prions M. et Mme Daygrand et leur famille d'agréer nos sincères condoléances.



Georges CHALMEL (1894-1915)
le condisciple

| | | |
|--------------------------------------|-----------|-------------|
| Numéro matricule du recrutement : | 1823 | |
| Classe de mobilisation : | 1914-1915 | |
| SIGNALEMENT. | | |
| Qualité : | Soldat | |
| Front : | Argonne | |
| Vierge : | Non | |
| Remarques particulières : | | |
| Taille : | 1,70 | centimètres |
| Taille reculée : | 1,70 | centimètres |
| Marques particulières : | | |

Détail de la fiche matricule de
Paul DAYGRAND

² Si l'on en croit la notice nécrologique insérée dans l'Ouest-Eclair du 8 décembre 1910, en rubrique "Saint-Malo" (voir ci-dessus).

³ Depuis le XVII^e siècle, le Collège puis le Lycée de Rennes recevait traditionnellement des élèves originaires des territoires d'outre-mer.

⁴ En première : 5 prix et 2 accessits ; en Philo: 1^{er} prix en Physique, Sciences Nat. et maths, 2^è prix en Anglais et Gym, accessit en Hist-Géo.

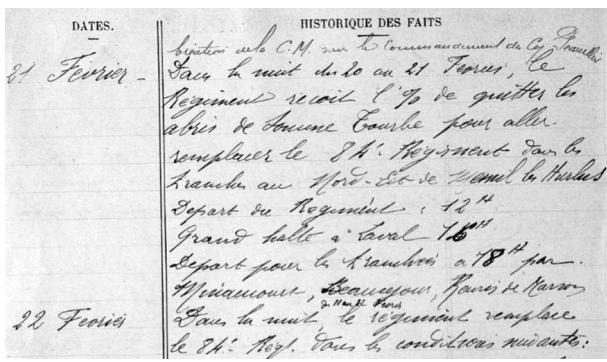
⁵ Rappelons que candidats et lauréats au baccalauréat étaient encore très peu nombreux et les mentions rares (aucune mention B ou TB).

⁶ G CHALMEL. Sa notice dans le Livre d'or ne comporte pas de photo; nous avons emprunté la photo ci-dessus (conservée aux archives départementales) au livre "*Hommes et femmes d'Ille et Vilaine dans la grande guerre*" p 268-269. Né en décembre 1894, G. CHALMEL a quitté le lycée en novembre 1914. Il est tué à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas de Calais le 25 septembre 1915.

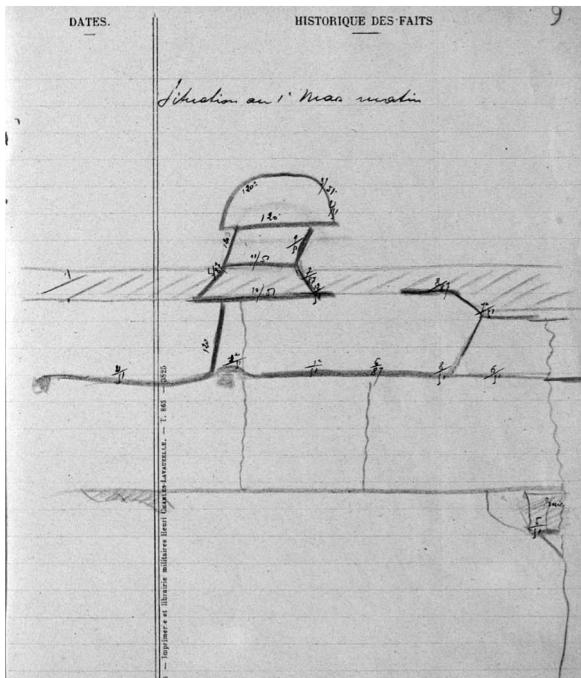
⁷ Source : Fascicules de distribution des prix du Lycée de Rennes, Lycée Zola de Rennes.

⁸ AD 35, matricules militaires Saint-Malo, vol 4, cote 1R 2202, p 528/832

⁹ Niveau **0** = illitré ; **1** = sait lire ; **2** = sait lire et écrire ; **3** = sait lire, écrire, compter (niveau CEP) ; **4** = titulaire du brevet de l'Enseignement Primaire ; **5** = baccalauréat et supérieur.



Journal de marche du 51^e RI (21-22 février 1915)



DE SAINT-PIERRE A SAINT-MALO, LA FAMILLE DAYGRAND

L'enquête sur le jeune Paul amène à s'interroger sur les raisons qui ont pu conduire cette famille qui semblait solidement implantée sur le territoire, à déménager en métropole et à s'installer à Saint-Malo.

Gustave Daygrand père – nous l'avons dit – est né le 18 février 1858 à Dax. Il est le fils d'un aide-commissaire à la marine originaire des Landes et d'une demoiselle Coste son épouse, elle-même fille d'un marin pêcheur de Miquelon devenu marchand. Gustave devient orphelin de père dès l'âge de huit ans. A 30 ans on trouve sa trace à Saint-Pierre, patrie de sa mère, où son jeune frère P[aul] Daygrand, l'avait précédé¹³.

Son mariage le 28 octobre 1891¹⁴ avec une autochtone (fille de l'influent Jean-Jacques Dupont), la naissance à Saint-Pierre de leur cinq fils, tout semble indiquer une volonté de s'installer durablement dans l'archipel. Mais à quel titre ? à quel niveau ?

L'activité du territoire tournant toute entière autour de La "Grande Pêche" sur les bancs de Terre-Neuve, le "négociant" ou "armateur" qu'il était, devait logiquement s'y trouver impliqué. Un entrefilet de l'Ouest-Eclair du 11 août 1902, nous indique qu'il vient d'être nommé président du Syndicat que viennent de constituer 62 des 64 armateurs de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le 16 décembre 1902, le même journal, nous indique qu'il vient d'être également élu *Président de la Chambre de commerce de Saint-Pierre*, fonction qu'il avait exercée son beau-père. En 1902, il apparaît donc comme l'"homme qui monte". Sept ans plus tard, pourtant, ce n'est plus qu'à titre de *Président d'honneur de la chambre de commerce de Saint-Pierre et Miquelon* qu'il cosigne "Rapport et communication présentés au congrès des anciennes colonies (11-18 octobre 1909)"¹⁵, textes édités par le "Comité de défense des intérêts de Saint-Pierre-et-Miquelon" dont il est un des vice-présidents. On y découvre qu'il est le rédacteur de la principale communication dont le titre est en soi un programme : "La situation économique des îles Saint-Pierre et Miquelon. Saint-Pierre port franc". Une idée défendue depuis 1904¹⁶.

En 1909 Gustave Daygrand a encore des intérêts à Saint-Pierre-et-Miquelon mais il habite désormais Saint-Malo¹⁷.

Le rapport nous aide à comprendre pourquoi.

Les textes en sont trop longs pour être analysés ici en détail mais, à l'heure où l'Etat français vient de décider de faire de Saint-Pierre un grand port d'éclatement de "portes-conteneurs", la description et l'argumentaire ne manquent pas d'intérêt.

Les auteurs décrivent comment le "tarif général des douanes" de 1892 (privilégiant les liaisons avec la métropole au détriment des liaisons avec les états américains) combiné aux dispositions découlant de l'Entente Cordiale – l'accord franco-anglais de 1904¹⁸ – et aggravé par l'augmentation des "frais de navigation" (compensant l'augmentation des dépenses administratives du territoire), avait fait passer la flotte locale de 220 (1900) à 43 navires (1909), fermé des chantiers sur l'archipel et provoqué l'exode de quelque 2000 personnes. Si on y ajoutait les désastres provoqués selon les rapporteurs par les chalutiers à vapeur sur les zones de pêche (insécurité, dragage des fonds ...) la catastrophe était totale.

La demande pressante adressée aux autorités de la République par le rapport est – dans un premier temps – le remplacement du Tarif douanier par une TVA et la création d'un entrepôt à Saint-Pierre, puis – dans un deuxième temps – l'établissement de conditions favorables à la mise en place d'un "port franc" conçu comme un point de relâche pour les équipages de la Grande Pêche et une plaque tournante du trafic à l'embouchure du Saint-Laurent. Les fonctions tertiaires priment, on le voit, sur la question de la pêche locale et des activités artisanales qui lui sont liées.

¹³ Source : arrivées et départs des passagers in www.arche-musee-et-archives.net. Cet oncle de "notre" Paul est sans doute son parrain. Au recensement de Saint-Pierre de 1892 Aglaé, veuve Daygrand habite avec Paul chez un "parent" Léoni Coste, célibataire et armateur. Selon le recensement de 1897 elle est devenue "épouse Coste". Origine de l'armement "Coste et Cie" de Saint-Malo où Aglaé meurt en juin 1915 ?

¹⁴ Source : tables décennales de Saint-Pierre in <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr> (archives nationales d'outre-mer)

¹⁵ Source: <http://www.saintpierreetmiquelon.net/11101909-rapport-presente-au-congres-des-anciennes-colonies/>

¹⁶ Cf. en page 7 la "une" du numéro du 23 juillet 1904 du "Réveil Saint-Pierrais" qui expose la situation et réclame un port franc.(en gras)

¹⁷ Nous situons le départ de la famille à la fin 1907 (départ de madame Daygrand et 3 enfants). Source : voir note 13

¹⁸ Elles privent l'archipel du "French Shore, sur la côte duquel les goélettes avaient toujours la ressource de s'approvisionner d'appâts". (Voir encart ci-dessus.)

RAPPORT ET COMMUNICATION PRÉSENTES AU CONGRÈS DES ANCIENNES COLONIES
(11-18 OCTOBRE 1909)

M. Gustave DAYGRAND
Président d'honneur de la Chambre de Commerce de Saint-Pierre et Miquelon.
Vice-Président du Comité de défense des intérêts de Saint-Pierre et Miquelon
M. Alcide DELMONT
Avocat à la Cour d'appel de Paris
Secrétaire général du Comité de défense des intérêts de Saint-Pierre et Miquelon
Publié par le Comité de Défense des Intérêts des îles Saint-Pierre & Miquelon

LA RUINE DES ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON
LES RÉFORMES NÉCESSAIRES – L'AVENIR DE LA COLONIE

FRENCH SHORE

Le droit de jouissance exclusif de la France sur une portion du littoral de Terre-Neuve est une des dispositions du traité d'Utrecht (1713). Le French Shore est déplacé au Nord-Ouest de l'île au traité de Versailles (1783). Les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon en bénéficient en 1815 lorsqu'ils réintègrent la souveraineté française.

Ces droits de pêche exclusifs ajoutés au droit de s'installer – temporairement – sur le littoral pour traiter le poisson, indisposent le gouvernement de Terre-Neuve institué en 1855. Les tensions aboutissent en 1882 à l'institution du Bait Bill qui interdit aux Terre-Neuviens le commerce de la boëtte avec leurs voisins de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Mais c'est le traité de 1904, signé entre les métropoles, qui ruine le French Shore, en mettant fin au droit d'installation dont profitaient des "homarderies" et en supprimant l'exclusivité du droit de pêche.

AT





Goélette latine



Trois-mâts latin



Ouest-Eclair (5/2/1917)

Nous remarquons parmi les membres d'honneur de ce "lobby" qu'est le "Comité", de hautes personnalités (Paul Doumer, Paul Deschanel...) et une vingtaine de parlementaires des départements côtiers¹⁹, mais nous voyons surtout que quatre des cinq vice-présidents sont armateurs : LE BORGNE (Fécamp), LAPAULOU (Granville), CLEMENT (Saint-Servan) et, bien sûr, DAYGRAND (Saint-Malo).

Gustave Daygrand sait de quoi il parle lorsqu'il avance que "*tous les navires [du territoire] dont le tonnage le permettait, allèrent armer dans les ports de France afin d'échapper aux charges nombreuses qui résultaien du Tarif Général et de pouvoir bénéficier des avantages de l'armement métropolitain*" : même s'il a conservé des intérêts à Saint-Pierre, il a été un des acteurs de la fuite et pas des moindres.

En février 1912, à l'occasion d'un conflit opposant les armateurs de Saint-Malo avec les marins de Cancale qui les traitent "d'escrocs et de voleurs", nous apprenons dans la presse que Gustave Daygrand est de nouveau en première ligne en tant que président du "Syndicat des armateurs"²⁰.

A-t-il pour autant une flotte considérable ? Que représentent une flotte composée d'un "deux mâts" (goélette latine) et de trois "trois mâts" par rapport à l'ensemble de la flotte locale ?

Les navires qu'on lui connaît, en effet, en 1907, grâce à l'*Ouest-Eclair* sont : *l'Agile*, goélette latine, le *Victoria*, trois-mâts latin, le trois-mâts *Cérès* et *l'Ophélia* qui était un trois-mâts goélette. L'année suivante, ces navires étant attribués à l'armement "Coste et Cie", il y a lieu de penser que Daygrand se cache dans le "Cie" car on retrouve par la suite (1912) le nom de *l'Ophélia* avec celui de *La Magicienne*, dans l'armement Daygrand.

Ces navires étaient susceptibles de changer de cargaison. En 1902 le trois-mâts *Cérès* est capable d'acheminer de Saint-Pierre à Saint-Malo, quelques 260 passagers. L'année suivante ce seront 150 000 morues²¹ !

De tous ces voiliers, *l'Ophélia* est pour son malheur, le mieux connu : il a été détruit le 23 janvier 1917, par l'équipage du sous-marin allemand UC17, commandé par l'enseigne de vaisseau Ralph Wenninger.

L'évènement survenu en entrée de Manche, au sud-ouest des îles Scilly, a eu les honneurs de la presse et nous est connu par un rapport du consul de France à Liverpool où le vapeur espagnol *Donata*, a débarqué les quatre membres d'équipage survivants (voir ci-contre p13). Ils avaient évacué *l'Ophélia* sur le doris²². tandis que le capitaine, le second et un matelot embarquaient sur le canot de sauvetage qui lui, n'a pas été retrouvé. Ses occupants ont été déclarés "morts pour la France"²³.

L'Ophélia était un trois-mâts goélette de 159 tx de jb (jauge brute) et 120 tx de jn (jauge nette), construit en 1902 aux chantiers de Shelburne (au sud de la Nouvelle Ecosse, non loin de Saint-Pierre donc) pour l'armement Coste & Cie. de Saint-Malo. Il était armé pour la pêche à la morue avec séchage : le poisson pêché à la ligne de fond sur les "bancs" était salé et séché à terre, dans des sécheries, par une partie de l'équipage.

En 1917 toutefois, lors de son naufrage, il était armé au cabotage. Parti du Portugal – où il avait peut-être débarqué de la morue – il revenait à Saint-Malo, chargé de sel et de vin.

¹⁹ Parmi eux, pour l'Ille et Vilaine : GARREAU (ancien sénateur d'I&V), GUERNIER (qualifié de "député de Saint-Malo" !) LE HERISSE (député d'I&V), LEMARIE (sénateur d'I&V) et SURCOUF (député d'I&V)

²⁰ Ouest-Eclair du 15 février 1912.

²¹ Ouest-Eclair du 27-11-1912 et du 23-2-1903.

²² Embarcation à fond plat de taille modeste utilisée par les "ligneurs" lorsqu'ils quittaient le navire pour aller pêcher le poisson sur les bancs.

²³ Tout l'équipage, capitaine compris, était originaire des quartiers de Paimpol et Lannion. Source : Forum MesDiscussions.Net. pages 14-18.mesdiscussion.net/pages1418/Forum-Pages-d-Histoire-aviation-marine/marine-1914-1918/ophelia-goelette-armement-sujet_2499_1.htm